

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 8 octobre 2024 à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Ste-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M<sup>mes</sup> les conseillères : Nathalie Thauvette  
Marcelina Jugureau

MM. les conseillers : Éric Lecourtois  
Claude-Marc Raymond  
Réal Langlais  
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M. Christian Ouellette

Sont également présents : M. Jean-François Messier, directeur général  
M<sup>e</sup> Luc Drouin, greffier  
M<sup>me</sup> Nathalie Trottier, directrice du service  
de l'aménagement du territoire

#### ORDRE DU JOUR

1. Introduction
2. Ouverture de la séance et constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation des projets de règlements
  - 4.1 Projet de résolution de PPCMOI relatif à la demande 2024-00025 – 7 à 11, rue Lamarche
5. Période de questions - Personnes dans la salle
6. Période de questions - Internautas
7. Levée de la séance

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire Christian Ouellette constate la présence des conseillers municipaux qui participent physiquement à la présente assemblée de consultation publique.

Monsieur le maire Christian Ouellette constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

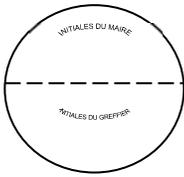
2024-10-441

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Éric Lecourtois et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

### **PROJET DE RÉOLUTION DE PPCMOI RELATIF À LA DEMANDE 2024-00025 - 7 À 11, RUE LAMARCHE**

En conformité avec l'article 113, alinéa 5, de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil tient une assemblée publique de consultation sur le projet de résolution de PPCMOI relatif à la demande 2024-00025 pour la propriété située aux 7-11, rue Lamarche.

M<sup>me</sup> Nathalie Trottier, directrice du Service de l'aménagement du territoire, présente et explique l'objet et la portée du projet de résolution et les conséquences de son adoption. Elle mentionne que le projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

À la fin de la présentation, le maire aurait normalement invité les personnes présentes dans l'assistance qui désirent s'exprimer à se faire entendre sur ledit projet de résolution, mais il constate qu'aucune personne n'assiste à la présente séance extraordinaire.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS - PERSONNES DANS LA SALLE**

Aucune question.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS - INTERNAUTES**

Aucune question.

**2024-10-442**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Jean-Michel Pepin et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 19 h 06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Christian Ouellette, maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Luc Drouin, greffier